

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'YONNE

Mandature 2022 - 2026

Délibération n°2025-09

ADOPTION DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2024- 2029

L'an deux mille vingt-cinq, le seize mai deux mille vingt-cinq, à dix heures, à la pépinière d'entreprises de l'Auxerrois à Auxerre, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne a tenu une assemblée générale en présentiel/visio-conférence, sous la présidence de Thierry CADEVILLE.

Membres titulaires ayant participé au vote

Antoine BALOUZET ; Clément BAILLY ; Didier BARJOT ; Pierre BELBENOIT ; Thierry CADEVILLE ; Georges CARLIERE ; Xavier CELLARD DU SORDET ; Pascal CHAROT ; Laurence DERBECQ ; Sylvain DUVAL ; Nicolas GARNERONE ; Karine GAUFFRENET ; Sophie GRVEVIC ; Kouider HAFID ; Alain LAPLAUD ; Elisabeth LEBEAU-COSTA ; Marc MANDRAY ; Ghislaine MOREAU ; François-Xavier NAULOT ; Florence PICHOL ; Stéphanie LOUAULT ; Sylvie RAMISSE ; Yann PICARD ; Stéphane TURPIN.

Membres n'ayant pas participé au vote :

Didier CHAPUIS ; Emmanuel DUBOIS ; Brigitte DUTOIT-DESFOSSEZ ; Alain GENET ; Frédérique LECOMTE ; Pascal LEROUX ; Nicolas PLANTIER ; Frédérique RADE ; Sylvie SIDOU.

NOMBRE DE MEMBRES TITULAIRES ELUS CCI YONNE		
TOTAL	EN EXERCICE	AYANT PARTICIPE AU VOTE
36	33	24
QUORUM	MAJORITE ABSOLUE	
17	13	

ASSEMBLEE GENERALE

16 mai 2025 – Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois, en présentiel & en visio-conférence

EXPOSE DES MOTIFS

Le programme pluriannuel d'investissements (PPI) annexé à la présente délibération est présenté à l'assemblée générale.

Actualisé chaque année, le programme pluriannuel d'investissement présente les investissements pris en compte dans le budget exécuté 2024, rectificatif 2025, le budget primitif 2026 et les estimations jusqu'en 2029.

DELIBERATION

VU les modalités prévues dans la norme 4.13 du cadre OBCF et l'article 4.4.2.1 du règlement intérieur de la CCI Yonne, homologué le 06 janvier 2025,

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau de la CCI Yonne du 18 avril 2025,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des finances de la CCI Yonne du 28 avril 2025,

Après avoir entendu

- La présentation du Directeur général
- L'avis de la commission des Finances

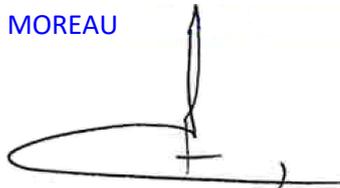
L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, consultée par voie électronique, du 16 mai 2025 à échéance du 22 mai 2025 à 18H00,

APPROUVE le programme pluriannuel d'investissements 2024-2029 de la CCI Yonne pour un montant global de **9 703 247€** et joint au projet de délibération.

CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIV :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22	0	2

LA SECRETAIRE
GHISLAINE MOREAU



LE PRESIDENT
THIERRY CADEVILLE

